VENTE PUBLIQUE.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de la Nouvelle-Orléans. Cour de District, 2e Section. Le soussigné, Shérif de la susdite paroisse, donne avis qu'il a reçu un ordre de vente de la Cour de District susdite, dans l'affaire de Jean Baptiste Lacroix, demandeur, contre Jean Baptiste Lacroix, défendeur, et qu'il a saisi et mis en vente, pour comptant, aux risques et périls de l'acheteur, à la porte de la Cour de District susdite, en la Nouvelle-Orléans, le Samedi, 1er Février 1868, à midi, les biens suivants, savoir:

Un lot de terre situé en la Nouvelle-Orléans, dans la 2e Section, borné au nord-est par la rue Bourbon, au sud-ouest par la rue Dauphine, au nord-ouest par la rue Conti, et au sud-est par la rue Bienville, mesurant 30 pieds de front sur la rue Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds, et borné au nord-ouest par un lot appartenant à Mme. Veuve Lacroix, mesurant 30 pieds de front sur la rue Conti, sur une profondeur de 120 pieds, avec les bâtisses et améliorations dessus construites, consistant en une maison à deux étages, avec galerie, et une petite maison en arrière, le tout numéroté 1 et 3 sur la rue Bourbon, et 2 et 4 sur la rue Conti.

Conditions de vente: Comptant, aux risques et périls de l'acheteur, et à ses frais.

Nouvelle-Orléans, 18 Janvier 1868.

W. F. C. DUPLESSIS, Shérif.

Jan 19 1j

VENTES PAR LE REGISTRE DE TESTAMENTS

SUCCESSION DE JEAN BAPTISTE LACROIX.

En vertu d'un ordre à moi adressé par le Juge de la Cour de District, 2e Section, dans l'affaire de Jean Baptiste Lacroix, demandeur, contre Jean Baptiste Lacroix, défendeur, je vais procéder à la vente, pour comptant, aux risques et périls de l'acheteur, à la porte de la Cour de District susdite, en la Nouvelle-Orléans, le Samedi, 1er Février 1868, à midi, les biens suivants, savoir:

Un lot de terre situé en la Nouvelle-Orléans, dans la 2e Section, borné au nord-est par la rue Bourbon, au sud-ouest par la rue Dauphine, au nord-ouest par la rue Conti, et au sud-est par la rue Bienville, mesurant 30 pieds de front sur la rue Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds, et borné au nord-ouest par un lot appartenant à Mme. Veuve Lacroix, mesurant 30 pieds de front sur la rue Conti, sur une profondeur de 120 pieds, avec les bâtisses et améliorations dessus construites, consistant en une maison à deux étages, avec galerie, et une petite maison en arrière, le tout numéroté 1 et 3 sur la rue Bourbon, et 2 et 4 sur la rue Conti.

Conditions de vente: Comptant, aux risques et périls de l'acheteur, et à ses frais.

Nouvelle-Orléans, 18 Janvier 1868.

W. F. C. DUPLESSIS, Shérif.

Jan 19 1j

VENTES PAR LE REGISTRE DE TESTAMENTS

SUCCESSION DE JEAN BAPTISTE LACROIX.

En vertu d'un ordre à moi adressé par le Juge de la Cour de District, 2e Section, dans l'affaire de Jean Baptiste Lacroix, demandeur, contre Jean Baptiste Lacroix, défendeur, je vais procéder à la vente, pour comptant, aux risques et périls de l'acheteur, à la porte de la Cour de District susdite, en la Nouvelle-Orléans, le Samedi, 1er Février 1868, à midi, les biens suivants, savoir:

Un lot de terre situé en la Nouvelle-Orléans, dans la 2e Section, borné au nord-est par la rue Bourbon, au sud-ouest par la rue Dauphine, au nord-ouest par la rue Conti, et au sud-est par la rue Bienville, mesurant 30 pieds de front sur la rue Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds, et borné au nord-ouest par un lot appartenant à Mme. Veuve Lacroix, mesurant 30 pieds de front sur la rue Conti, sur une profondeur de 120 pieds, avec les bâtisses et améliorations dessus construites, consistant en une maison à deux étages, avec galerie, et une petite maison en arrière, le tout numéroté 1 et 3 sur la rue Bourbon, et 2 et 4 sur la rue Conti.

Conditions de vente: Comptant, aux risques et périls de l'acheteur, et à ses frais.

Nouvelle-Orléans, 18 Janvier 1868.

W. F. C. DUPLESSIS, Shérif.

Jan 19 1j

VENTES PAR LE REGISTRE DE TESTAMENTS

SUCCESSION DE JEAN BAPTISTE LACROIX.

En vertu d'un ordre à moi adressé par le Juge de la Cour de District, 2e Section, dans l'affaire de Jean Baptiste Lacroix, demandeur, contre Jean Baptiste Lacroix, défendeur, je vais procéder à la vente, pour comptant, aux risques et périls de l'acheteur, à la porte de la Cour de District susdite, en la Nouvelle-Orléans, le Samedi, 1er Février 1868, à midi, les biens suivants, savoir:

Un lot de terre situé en la Nouvelle-Orléans, dans la 2e Section, borné au nord-est par la rue Bourbon, au sud-ouest par la rue Dauphine, au nord-ouest par la rue Conti, et au sud-est par la rue Bienville, mesurant 30 pieds de front sur la rue Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds, et borné au nord-ouest par un lot appartenant à Mme. Veuve Lacroix, mesurant 30 pieds de front sur la rue Conti, sur une profondeur de 120 pieds, avec les bâtisses et améliorations dessus construites, consistant en une maison à deux étages, avec galerie, et une petite maison en arrière, le tout numéroté 1 et 3 sur la rue Bourbon, et 2 et 4 sur la rue Conti.

Conditions de vente: Comptant, aux risques et périls de l'acheteur, et à ses frais.

Nouvelle-Orléans, 18 Janvier 1868.

W. F. C. DUPLESSIS, Shérif.

Jan 19 1j

VENTES

PAR LE REGISTRE DE TESTAMENTS

SUCCESSION DE JEAN BAPTISTE LACROIX.

En vertu d'un ordre à moi adressé par le Juge de la Cour de District, 2e Section, dans l'affaire de Jean Baptiste Lacroix, demandeur, contre Jean Baptiste Lacroix, défendeur, je vais procéder à la vente, pour comptant, aux risques et périls de l'acheteur, à la porte de la Cour de District susdite, en la Nouvelle-Orléans, le Samedi, 1er Février 1868, à midi, les biens suivants, savoir:

Un lot de terre situé en la Nouvelle-Orléans, dans la 2e Section, borné au nord-est par la rue Bourbon, au sud-ouest par la rue Dauphine, au nord-ouest par la rue Conti, et au sud-est par la rue Bienville, mesurant 30 pieds de front sur la rue Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds, et borné au nord-ouest par un lot appartenant à Mme. Veuve Lacroix, mesurant 30 pieds de front sur la rue Conti, sur une profondeur de 120 pieds, avec les bâtisses et améliorations dessus construites, consistant en une maison à deux étages, avec galerie, et une petite maison en arrière, le tout numéroté 1 et 3 sur la rue Bourbon, et 2 et 4 sur la rue Conti.

Conditions de vente: Comptant, aux risques et périls de l'acheteur, et à ses frais.

Nouvelle-Orléans, 18 Janvier 1868.

W. F. C. DUPLESSIS, Shérif.

Jan 19 1j